

Nous espérons que dans tous nos centres canadiens l'on s'empressera de répondre à l'invitation du Directeur général de l'Apostolat de la Prière en donnant aux enfants un Triduum. Ce Triduum pourrait fort bien coïncider avec la retraite annuelle que l'on a coutume de leur prêcher durant l'automne. Il sera opportun de profiter de l'occasion pour les instruire davantage sur l'œuvre de l'Apostolat. On pourrait leur faire, le premier jour, une instruction spéciale sur la consécration journalière d'eux-mêmes, de leurs actions etc. au Sacré-Cœur (premier Degré) ; le deuxième jour, sur l'union de prières qui existe dans la Ligue par le deuxième Degré, enfin, le troisième jour, leur parler de la communion réparatrice. Une réception solennelle dans la Ligue clôturerait convenablement les exercices du Triduum.

Ce serait là une excellente occasion d'établir la Milice du Pape, dont nous avons parlé plus haut.

Le Catéchisme du Sacré-Cœur fournira ample matière pour les instructions.

*
*
*

Un mot aux Trésoriers et aux Trésorières des centres locaux.—Dans les centres où les abonnements au MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR et à l'*Almanach mensuel de l'Apostolat de la Prière* finissent avec les livraisons de décembre, les Trésoriers ou les Trésorières doivent se mettre de suite à l'œuvre pour en organiser à temps le renouvellement pour l'année 1895. A cet effet, ils devraient commander de suite autant de *listes d' enrôlement* qu'il y a de quinzaines et autant de *Scapulaires du Sacré-Cœur* qu'il y a d'associés dans leurs centres. Ils pourront ainsi, lors de la réunion du conseil général, en octobre, remettre à chaque Zélateur ou Zélatrice ce qu'il lui faut pour renouveler sa ou ses quinzaines avant la réunion de la fin de novembre. Ils sauront par là le nombre d'abonnements dont ils auront besoin pour l'an prochain, et ils voudront bien nous en donner avis dès les premiers jours de décembre, afin que